

COMMUNIQUE DE PRESSE N°_04/COP/2019__

Réunis en plénière ce samedi 30 mars 2019 à N'Djamena, les partis de l'opposition démocratique ont analysé la situation politique en cours. Cette situation qui se traduit par la mise en place de la CENI et la désignation de son Président ne respecte ni la loi 30/PR/2018 du 30 novembre 2018 ni le consensus exigé.

En conséquence, les partis politiques de l'opposition démocratique :

1. exigent l'annulation du décret n°216/PR/2019 du 21 février 2019 portant désignation des membres de la CENI ;
2. récusent la nomination du président de la CENI par décret n°326/PR/2019 du 27 mars 2019 ;
3. gèlent leur participation au Cadre National de Dialogue Politique (CNDP), jusqu'à nouvel ordre.

Fait à N'Djamena le 30 mars 2019

Le Chef de l'Opposition démocratique


SALEH KEBZABO



